

Informations Ouvrières

L'ÉMANCIPATION DES TRAVAILLEURS SERA L'ŒUVRE DES TRAVAILLEURS EUX-MÊMES
Organe de la Fédération des Comités d'Alliance Ouvrière

N° 591

Quinzaine

du 20 décembre 1972

au 4 janvier 1973

PRIX : 1,50 F

éditorial

La date des élections va être annoncée ce mercredi 20 décembre.

A la veille de l'échéance, chacun a maintenant arrêté sa position.

Notre position est claire. Elle n'a pas changé.

Nous disons : des millions d'ouvriers, d'employés, d'enseignants, de cadres, de paysans, d'artisans, de petits commerçants sont victimes de la politique du grand capital qu'incarnent Pompidou et son régime. Ils veulent en finir. Ils veulent un gouvernement qui s'engage à satisfaire immédiatement toutes les revendications légitimes, repoussées depuis des années. Ils ont raison.

Nous disons : il sera impossible de satisfaire les revendications sans porter la hache dans les citadelles du capital financier et de l'appareil d'Etat sur lequel elles s'appuient. Aucun gouvernement où siègeraient les Filippi, les Lamirault, les Maroselli n'entreprendra sérieusement d'agir en ce sens. Le passé en témoigne. Aucun doute n'est possible.

Nous disons : dans ces conditions, seul un gouvernement des partis ouvriers, parti communiste français et parti socialiste, libéré de tout lien avec le capital, pourrait s'engager dans cette voie.

Dès lors, notre attitude est claire : gouverner avec les radicaux bourgeois, c'est laisser tout le pouvoir à la bourgeoisie. Pas une voix ouvrière, ni au premier ni au second tour, aux candidats radicaux bourgeois !

Pour battre les candidats du capital, discipline de classe : bloc de tous les suffrages ouvriers sur le candidat ouvrier le mieux placé à l'issue du premier tour !

L'OCI est la seule organisation ouvrière à ne pas vouloir se rallier à l'union de la gauche, avec les radicaux bourgeois, le banquier Filippi, le sénateur radical Marcellin, l'ancien policier des temps de la guerre froide, Maroselli.

Nous sommes pour l'unité ouvrière. Nous sommes contre l'unité avec tout courant bourgeois, même de gauche. Et nous ne modifierons pas d'un iota cette position qui est la nôtre depuis toujours, et que défendront les dix-neuf candidats présentés par l'OCI. Les diviseurs sont ceux qui font l'Alliance avec le parti radical, parti du capital.

Présentement, des millions de travailleurs espèrent, veulent croire que l'union populaire leur apportera les solutions qu'ils attendent. La vie leur apprendra que, demain comme en 1936, demain comme en 1945, il faudra rompre avec les radicaux bourgeois ou accepter de trahir les espoirs ouvriers.

Par millions, ils exigeront que les partis ouvriers s'engagent dans cette voie. Dès aujourd'hui, nous leur disons : c'est la seule possible. Et c'est pourquoi, en dépit de tous nos désaccords avec le parti communiste français et le parti socialiste, et ils sont très profonds, nous sommes partisans, inconditionnellement, qu'ils aillent ensemble au pouvoir.

Pour le moment, nous sommes les seuls à penser ainsi. Mais nous sommes animés de la tranquille certitude que des milliers de militants fidèles à leur classe en viendront eux aussi, l'expérience aidant, à cette conclusion. Ils rejoindront notre combat.

la campagne électorale est ouverte :

un seul mot d'ordre UNITÉ CONTRE LES PARTIS DU CAPITAL



**30 millions (a.f.)
pour le soutien
aux candidats
O.C.I.-A.J.S.**

**16-17 décembre :
2 millions déjà versés par le
BP et les congrès régionaux
préparatoires au XVIII^e congrès
de l'OCI.**

10 décembre à la Mutualité : meeting de la Fédération de Paris de l'A.J.S. Jean-Pierre Speller, candidat contre Kasperit. A ses côtés, Jean-Louis Wander, lycéen, Stéphane Becq de la RNUR.

VIETNAM :

De nouveau, ils brûlent, ils tuent ; le boucher Nixon veut arracher une capitulation par tous les moyens.



MENACES, PROVOCATIONS (voir pages 4 et 5)

COMMUNIQUE DU B. P. DE L'O.C.I. pour la reconstruction de la IV^e Internationale

Sur la foi d'une dépêche émanant de l'AFP, il a été prêté à Charles BERG, le 10 décembre, des propos qu'il n'a jamais tenus.

Pierre LAMBERT, mis en cause, ayant aussi rappelé la position des marxistes dans les élections, conclut une déclaration datée du 14 décembre 1972 en ces termes :

« L'OCI tient à mettre en garde l'opinion publique ouvrière et démocratique contre les manœuvres de toutes sortes qui tendraient à lui prêter des positions politiques qui ne sont pas les siennes ; en particulier, de vouloir exercer la violence dans la campagne électorale.

« L'OCI le répète : il est attribué à Charles BERG des propos qu'il n'a jamais tenus. Il s'agit d'un faux qui ne peut avoir pour but que de créer un climat trouble contre l'OCI et l'AJS en vue de prêter à ses militants des actes qu'ils n'auront pas commis. Il s'agit là du mécanisme classique de la provocation.

« L'OCI affirme qu'elle participera à la campagne électorale dans le strict respect de la démocratie, condamnant par avance la violence d'où qu'elle vienne. »

Le 15 décembre, deux individus s'introduisent de force au domicile de Pierre LAMBERT, en son absence, déclarent « vouloir discuter avec lui », menacent son épouse et se retirent.

Le 16 décembre, plainte est déposée.

Les faits s'éclairent. L'OCI a pris librement position. Il s'agit d'intimider l'OCI, qui affirme la continuité de l'organisation luttant pour le socialisme avec les méthodes du marxisme.

Il s'agit, en utilisant la provocation sous toutes ses formes, politiques et par la violence, de tenter de faire reculer l'OCI.

Le Bureau politique de l'OCI déclare une nouvelle fois et par avance : il n'est pas difficile de qualifier les forces politiques ou autres qui ont intérêt contre l'OCI à « créer ce climat trouble » ouvrant la voie à la provocation contre les militants de l'OCI.

Tout travailleur, manuel et intellectuel, jeune et militant, se posera et répondra à la question : « A qui profite le crime ? »

ATTENTION !

le n° 592 de « Informations
Ouvrières » paraîtra jeudi
4 janvier 1973.

**UNE TACHE POUR TOUS :
POUR LA NOUVELLE
ANNEE CONQUERIR 1 500
NOUVEAUX LECTEURS
REGULIERS POUR RE-
TROUVER 12 PAGES.**

Biblioteca de Comunicacão
Hemeroteca General
CEDOC

pour briser la spéculation : rompre tout lien avec le capital

Le franc baisse. L'or monte à la Bourse. Un mouvement d'exode des capitaux s'est amorcé, encore limité, mais néanmoins très net.

Faut-il incriminer les petits épargnants ? Nullement. C'est le grand capital et, plus précisément, les grandes sociétés disposant d'une trésorerie internationale qui spéculent à la baisse.

Comment procèdent-elles ? Paul Fabra (*Le Monde*, 17-18 décembre) nous l'explique : « A notre époque, ce ne sont pas les transferts clandestins de fonds et les passages de valises pleines de billets qui déterminent la chute d'une grande monnaie.

« C'est le renversement de ce qu'on appelle les termes de règlement. Or, ceux-ci, qui étaient anormalement favorables au franc pendant les trois premiers trimestres de l'année, sont aujourd'hui sans doute à peu près équilibrés.

« Cela signifie en clair que les exportateurs rapatrient en général les devises gagnées dans des délais normaux (alors qu'au début de l'année ils s'empressaient de convertir au plus vite en francs leurs avoirs en dollars) et que les importateurs se procurent également les moyens de paiements étrangers dont ils ont besoin pour payer leurs fournisseurs dans les délais habituels (quand le franc était plus fort ils repoussaient le plus tard possible le moment d'acheter des devises étrangères, espérant que ces dernières se déprécieraient un peu plus vis-à-vis du franc). »



Ce sont les trusts qui organisent la spéculation : Wilfrid Baumgartner, ancien gouverneur de la Banque de France. PDG de Rhône-Poulenc.

Demain, les « termes de règlement » seront totalement déséquilibrés... au détriment du franc.

Comment briser ces manœuvres du grand capital ? En rendant publics immédiatement tous les mouvements suspects, ainsi que les noms des responsables.

Qui peut le faire ? Les employés de banque et leurs syndicats.

Comment pourrait-on mettre en place ce contrôle des travailleurs, le seul efficace ? Les syndicats doivent convoquer une conférence démocratique des employés de banque et de leurs organisations syndicales, préparée par des assemblées dans les établissements et les services, élisant leurs délégués.

Mais peut-on s'engager dans cette voie tout en tendant la main aux banquiers « démocratiques » ? Non, c'est impossible.

Alors ? Alors il faut rompre avec les banquiers et avec le groupe bourgeois qui a nommé « radicaux de gauche » et qui siège présentement dans « l'Union Populaire ».

contre la fédération du Parti Socialiste, le "radical de gauche" maroselli impose sa candidature

Nous publions ci-dessous une interview du camarade Michel Gabillon, l'un des secrétaires de la Fédération du Parti socialiste de Haute-Saône, à propos de la candidature du radical « de gauche » Maroselli présenté dans la deuxième circonscription de Luxeuil-les-Bains comme seul candidat « socialiste » au premier tour des élections législatives.

I.O. — A quel correspond la candidature Maroselli ?

Michel Gabillon (secrétaire de la Fédération du Parti socialiste de Haute-Saône). — C'est une question que vous pourriez poser à Maroselli lui-même. En fait, depuis plus de trente-cinq ans, la famille Maroselli est candidate aux élections. Mais elle ne correspond à rien du point de vue de l'implantation ouvrière.

M. Maroselli a été préfet jusqu'en 1962 puis chargé d'affaires dans de grosses compagnies d'assurances. On ne sait pas très bien ce qu'il fait aujourd'hui, peut-être est-il conseiller dans quelque grosse société. Sa candidature dans la deuxième circonscription de Luxeuil-les-Bains se fait au compte de l'Union des Républicains qui est une formation locale regroupant les élus situés au centre-gauche.

Cette candidature correspond en fait à un titre purement personnel et a obtenu le soutien des radicaux de gauche.

I.O. — Votre fédération du parti socialiste n'accepte pas cette candidature qui est l'une de celle des radicaux de gauche interdits au PS de présenter son propre candidat. Pour quelles raisons vous y opposez-vous ?

Michel Gabillon. — Nous n'acceptons pas en effet cette candidature qui nous est imposée sur le plan national, le parti socialiste ayant accepté que 54 circonscriptions soient cédées aux candidats radicaux de gauche.

Lorsque Maroselli a obtenu l'investiture du Mouvement de la gauche radicale, nous avons essayé de faire marche arrière. Le direction du Parti socialiste

a demandé à Maroselli d'accepter une double candidature dans sa circonscription au premier tour. Mais ce dernier a refusé, au nom de la décision d'investiture prise par le Bureau des Radicaux de gauche.

Nous refusons cette candidature car elle ne traduit pas le renouveau socialiste de la Haute-Saône. Il faut remarquer que ce n'est pas dans ce milieu que l'on parle de socialisme, ni des problèmes du mouvement ouvrier. Nous la refusons car elle ne correspond pas à notre idéal socialiste.

I.O. — Pour éviter que ne s'exercent des pressions étrangères sur le parti socialiste, quelles sont vos intentions dans la circonscription où se présente Maroselli ?

Michel Gabillon. — Nous n'avons malheureusement pas le choix. Mais nous refusons de cautionner moralement une telle candidature. Cela serait renier ce que nous avons fait depuis le congrès d'Épinay. Des camarades de notre Fédération ont envisagé, un moment, de maintenir un candidat socialiste contre Maroselli, mais cette idée a ensuite été abandonnée. Il faut dire d'ailleurs que le milieu ouvrier est mal informé dans notre région, peu syndiqué, travaillant dans de petites entreprises ; de nombreux travailleurs sont originaires de la paysannerie qui reste conservatrice.

Nous ferons donc campagne pour le programme commun, nous organiserons des assemblées-débats avec les militants du PCF et essaierons ainsi de pousser à gauche la candidature Maroselli.

UN DEMOCRATE AU PASSE CHARGE

Qui est donc ce monsieur Jacques Maroselli ?

1946 : administrateur adjoint des colonies. Chef de cabinet du gouverneur de la Nouvelle Calédonie. Sous-préfet, puis préfet de divers départements jusqu'en 1965.

1952-1954 : chef de cabinet, puis directeur de cabinet du préfet de police.

1956 : directeur des offices du Maroc en France auprès du ministre des Affaires étrangères.

Depuis 1966 : administrateur de sociétés et directeur de la Compagnie Générale d'Assurances Incendie.

Radical (de gauche, bien sûr), comme son père André qui fut vice-président du parti républicain radical et radical socialiste.



M. J. Maroselli.

Un démocrate conséquente, on le voit. Un anticolonialiste sincère. Un républicain profondément attaché aux libertés. Qui se destine peut-être à occuper le fauteuil de ministre de l'Intérieur dans un gouvernement d'union populaire.

Voilà l'homme auquel les travailleurs socialistes devraient apporter leurs suffrages ! L'OCI dit : dans la seconde circonscription de la Haute-Saône, pas une voix au candidat radical Maroselli. VOTEZ PCF !

LE COMMUNIQUE DU PS DE LA HAUTE-SAONE

Dans un communiqué publié début décembre et qu'a reproduit en partie *Le Monde* daté du 2 décembre, la Fédération du Parti socialiste de Haute-Saône donne sur le candidat Maroselli, allié depuis peu aux radicaux de gauche, l'information suivante :

« Jacques Maroselli, qui a refusé tout contact avec le PS depuis plus de deux ans, a adhéré au mouvement de la gauche radicale-socialiste neuf mois après sa création et quelques jours seulement avant l'accord avec le PS. Ceci ne l'a pas empêché de refuser de signer le programme commun pendant plus de trois mois, et nous attendons encore de sa part une hypothétique prise de position publique, devenue maintenant sans objet. Par ailleurs, Jacques Maroselli assistait, le 8 octobre dernier, à Besançon, au congrès des réformateurs réuni pour désigner les candidats de leur mouvement dans le Doubs, face à nos camarades Pinard et Saillard. »

UN RADICAL DISPARAIT

René Mayer vient de mourir.

Cet éminent représentant du parti radical, qui fut de tous les cabinets de la quatrième République, était notamment :

— PDG d'EURAFREP SA ;

— PDG de la SOFINA-Bruxelles ;

— PDG de la société Le Nickel, principale filiale industrielle de la banque Rothschild ;

— administrateur des compagnies d'assurances Union et Phénix.

Ce grand bourgeois capitaliste appartenait à la plus authentique tradition radicale, celle-là même dont François Loncle, secrétaire général adjoint du mouvement de la gauche radicale-socialiste, est venu se réclamer à la tribune du XX^e congrès du PCF, tandis que Marchais exaltait son caractère « démocratique et populaire »...

versera-t-on des milliards aux capitalistes «nationalisés» ?

La bourgeoisie est parfaitement consciente de la brèche que risque d'ouvrir, en dépit de toutes les garanties que lui donne « l'union populaire », une victoire électorale des partis ouvriers. L'hebdomadaire du trust Hachette, *Le Point*, estime « qu'il y a de grandes chances — ou de grands risques — que les Français ne tolèrent pas qu'un gouvernement d'union populaire diffère si peu que ce soit les mesures les plus populaires et aussi les plus coûteuses : retraites, salaires, durée du travail, prestations familiales... »

C'est on effet probable.

En ce cas, demande *Le Point*, qui va payer ? « La logique serait de spolier purement et simplement tous les porteurs d'actions un tant soit peu fortunés. Si l'Etat rembourse ceux qui ont placé leurs avoirs dans l'industrie française, il fera un marché de dupes. Il se saignera aux quatre veines pour que ces investisseurs, échaudés, aillent placer leurs capitaux sous d'autres cieux plus accueillants. Les contribuables français auront, en fin de compte, financé l'industrie allemande, suisse ou américaine. »

Le trust Hachette se fait l'avocat du diable. Non sans une certaine logique. Que partage l'éditorialiste des *Echos* (12 décembre), cet autre organe du capital, lorsqu'il écrit : « Nationaliser veut dire spolier ou acheter. L'union de la gauche paraît écarter la spoliation. Elle a raison. Quel serait, en effet, le crédit d'un gouvernement qui s'emparerait des actions du public sans les payer ? Mais pour indemniser les détenteurs de portefeuilles ou de parts de fonds de placement, ou d'assurances-vie, il faudra immobiliser des sommes importantes. Autrement dit, l'Etat devra mettre de l'argent dans des entreprises qui aujourd'hui fonctionnent le plus souvent sans lui. »



Les milliards de l'indemnisation serviront à spéculer contre le franc : Jacques Brunet, ancien gouverneur de la Banque de France et PDG de Roussel-Nobel.

Certes, les bourgeois sont philosophes. Ils n'ont pas oublié que le programme du Conseil national de la Résistance, appliqué par les gouvernements présidés par de Gaulle à la Libération, prévoyait, presque dans les mêmes termes que le programme commun aujourd'hui, « le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques... »

Ce programme de « nationalisations démocratiques » a été appliqué. Les anciens propriétaires ont été indemnisés et ont pu réinvestir dans des secteurs plus lucratifs. Les indemnisations ont été financées par la planche à billets, c'est-à-dire par l'inflation, qui n'est autre, en dernière analyse, qu'un prélèvement sur les masses.

La question est donc pertinente.

Peut-on recommencer comme en 1944-1945 ? Non.

Faut-il indemniser les capitalistes « nationalisés » ? Non.

Pourra-t-on faire accepter cette conclusion par les banquiers, qu'ils soient de « droite » ou de « gauche », UDR ou radicaux ? Non. Biblioteca de Comunicació

I Hemeroteca General
CEDOC

Qui cherche à créer un climat

A PROPOS D'UNE "INFORMATION" PUBLIÉE PAR "LE MONDE"

Une information a été publiée par le journal « Le Monde » en date du 12 décembre 1972 où il a été dit :

Charles BERG, secrétaire national de l'Alliance des Jeunes pour le Socialisme (tritskyte « lambertiste »), a déclaré dimanche soir 10 décembre : « Pas une voix pour les candidats investis par les partis ouvriers, mais qui ont partie liée avec le capital. Nous agissons pour qu'ils ne passent pas (...) Nous aurions pu entrer dans le concert électoral, bénéficier des mass media, mais c'est non, mille fois non (...) Même s'il y avait une majorité de gauche, cela ne réglerait rien. Les Chambres de gauche font une politique de droite. »

Charles BERG, membre du Bureau politique de l'OCI, secrétaire national de l'AJS, a opposé un démenti catégorique dans une lettre en date du 13 décembre 1972 adressée au « Monde » :

Monsieur,

De retour de province, je viens de prendre connaissance du compte rendu que vous avez publié dans votre édition du 12 décembre 1972 du meeting organisé par l'AJS dimanche à Paris et des propos que vous me prêtez.

Indult sans doute en erreur, vous me faites dire : « Pas une voix pour les candidats investis par les partis ouvriers mais qui ont partie liée avec le capital. Nous agissons pour qu'ils ne passent pas. »

Je démens formellement cette déclaration ; en réalité j'ai dit :

« Partout où l'OCI ne sera pas présente, nous appelons jeunes et travailleurs à voter dès le premier tour classe contre classe, c'est-à-dire partis ouvriers contre les candidats des partis de la bourgeoisie, quelle que soit l'étiquette sous laquelle ils se présentent. »

L'OCI, l'AJS n'appelleront en aucun cas à voter pour les radicaux de gauche. Nous disons aux jeunes et travailleurs : pour le Front unique ouvrier au premier tour, votez pour les candidats du PCF et du PS et, là où ils se présentent, pour les candidats de l'OCI. »

Le compte rendu que vous faites de mon intervention pourrait laisser croire que j'aurais appelé à mobiliser contre les partis ouvriers. Ce qui, l'extrait de mon intervention — que je vous demande de publier — l'atteste, ne correspond pas à la vérité.

Convaincu que vous ne manquerez pas de porter à la connaissance de vos lecteurs cette brève mise au point, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Charles BERG,
Secrétaire national de l'AJS
Membre du Bureau politique de l'OCI

Pierre LAMBERT, mis en cause par le qualificatif « lambertiste », dément formellement, pour sa part, que les propos rapportés par le journal « Le Monde » traduisent les positions de l'OCI :

Se prononçant pour le Front Unique Ouvrier, le Comité Central de l'OCI a décidé, comme le rappelle Charles BERG, de mener campagne pour qu'au premier tour des élections législatives de 1973, les travailleurs se prononcent selon leur choix politique pour les candidats du PCF et du Parti socialiste, le cas échéant pour les candidats de la Ligue Communiste et de Lutte Ouvrière et, dans les circonscriptions où ils se présentent, pour les candidats de l'OCI-AJS.

Au deuxième tour, l'OCI appellera au vote pour le candidat du parti ouvrier arrivé en tête au premier tour.

Le Comité Central de l'OCI appelle les travailleurs à refuser de voter au premier comme au second pour un candidat présenté par quelque formation bourgeoise que ce soit, y compris les radicaux de gauche.

Dans le but de mettre en garde contre toute utilisation abusive, il est rappelé les positions de principe de l'OCI quant à la participation aux élections :

Les marxistes, de tout temps, n'ont jamais pensé que le socialisme pourrait être instauré par la voie parlementaire et ils ont toujours estimé de leur devoir d'utiliser les élections selon leurs possibilités, pour, en défendant les points de vue de la classe ouvrière, permettre aux masses laborieuses de définir par elles-mêmes l'étendue de leurs aspirations.

C'est pourquoi, tout en se prononçant contre l'union du PCF et du PS avec le parti bourgeois des radicaux de gauche, l'OCI considère qu'une victoire électorale des partis ouvriers constituerait une puissante impulsion pour les luttes ouvrières.

L'OCI dément de la façon la plus formelle l'assertion selon laquelle un de ses dirigeants aurait pu déclarer dans un meeting : « Nous aurions pu entrer dans le concert électoral ». L'OCI rappelle sur ce point que, comme organisation politique, elle s'était prononcée formellement, et la première de toutes les organisations, pour le double « NON » au référendum décidé par de Gaulle en 1969, ses militants menant campagne dans le mouvement ouvrier pour un vote « NON », clair, contre l'abstention qualifiée abusivement de « boycott ».

L'OCI tient à mettre en garde l'opinion publique ouvrière et démocratique contre les manœuvres de toutes sortes qui tendraient à lui prêter des positions politiques qui ne sont pas les siennes : en particulier de vouloir exercer la violence dans la campagne électorale.

L'OCI le répète : Il est attribué à Charles BERG des propos qu'il n'a jamais tenus. Il s'agit d'un faux qui ne peut avoir pour but que de créer un climat trouble contre l'OCI et l'AJS en vue de prêter à ses militants des actes qu'ils n'auront pas commis. Il s'agit là du mécanisme classique de la provocation.

L'OCI affirme qu'elle participera à la campagne électorale dans le strict respect des règles de la démocratie, condamnant par avance la violence d'où qu'elle vienne.

Pierre LAMBERT,
Le 14 décembre 1972.

OU MENE LA CALOMNIE COMME METHODE POLITIQUE ?

J.-L. Wander, lycéen, adhérent de l'AJS, est agressé par M. Cathou, intendant du lycée Jacques-Decour, membre des SAC, ami de Monsieur Kasperleit.

Les parents de J.-L. Wander portent plainte.

J.-L. Wander, en dépit des protestations des lycéens, des Associations de parents d'élèves, des organisations syndicales enseignantes, est exclu du lycée malgré l'avis du Conseil de discipline du lycée, est exclu de l'établissement sur appel de la haute administration du ministère de l'Éducation nationale.

Dans l'hebdomadaire du PCF, Yvelines Renaissance, en date du 16 décembre, les dirigeants stalinien font écrire par un cercle de JC une lettre ouverte au maire réactionnaire de Poissy où, après avoir protesté contre « l'attitude de la police municipale » concernant l'interdiction de distribution devant le lycée de Poissy du Journal du Cercle, il est dit :

« Dix minutes plus tard, ces mêmes agents toujours sur les lieux, n'intervenaient pas quand des militants de l'organisation trotskyste OCI vinrent distribuer des tracts à l'endroit même que nos militants venaient de quitter... Il est curieux de noter... qu'alors qu'une tentative d'agitation dans les lycées et les facultés se précise, la municipalité, par sa police, se fait le complice de ces groupuscules qui sont responsables des mouvements de violence dans les établissements scolaires et universitaires. »

J.P. Speller, agressé par une bande de nerfs, porte plainte et accuse le député UDR G. Kasperleit.

Non-lieu est prononcé pour protéger le député UDR G. Kasperleit.

— Il est prêté à Charles Berg des propos qu'il n'a pas tenus, pour créer un climat de provocations contre l'OCI et l'AJS.

— Au domicile de P. Lambert, deux messieurs « chaussés de gros godillots » s'introduisent de force et menacent sa famille.

— J.-L. Wander, menacé par un militant des SAC est expulsé du lycée.

— L'étudiant Renault Ritzenthaler, militant de l'UNEF, est agressé par des nerfs d'Ordre Nouveau proférant des slogans antisémites.

— Le tract officiel du CNAL appelant à la manifestation du 9 décembre, est diffusé à Poissy.

— Les dirigeants stalinien des Yvelines font retomber la responsabilité de la large protestation — qualifiée de mouvement de violence dans les lycées — qui a réuni enseignants du SNES, associations de parents d'élèves, lycéens, non sur les coupables fascistes, mais sur l'OCI-AJS dont le lycéen Wander est membre.

— Les dirigeants stalinien des Yvelines font retomber la responsabilité de la large protestation — qualifiée de « mouvement de violence dans les facultés » — non sur les nerfs d'Ordre Nouveau, mais sur l'UNEF et Ritzenthaler.

Le stalinien Beaudouin, par ailleurs dirigeant syndical de la FEN départementale, qui a justifié l'agression contre Hélène Fargier, professeur d'Éducation physique, adhérente également de la FEN, peut être fier !

RAPPEL : UN DOSSIER QUE L'ON VEUT OUBLIER

" L'AFFAIRE SPELLER "

Le 18 novembre 1970, notre camarade Jean-Pierre SPELLER écrit une lettre ouverte au ministre de la Justice ; en voici des extraits :

J'accuse Gabriel Kasperleit, secrétaire d'État du gouvernement, d'être le chef de la bande qui m'a agressé dans la nuit du 25 au 26 avril 1969.

J'estime que le crime de « déni de justice » a été commis à mon encontre par une décision de non-lieu opposée à la plainte que j'ai déposée.

J'affirme que l'un des fils de Kasperleit, Claude, membre du groupe de nerfs dirigé par son père, a porté le coup de matraque qui m'a fait perdre définitivement l'usage de mon œil gauche.

J.-P. SPELLER a publié les éléments qui l'ont amené à porter de graves accusations :

Mis en présence de Claude Kasperleit, porteur du n° 7, le témoin déclare :

« Je crois reconnaître la personne de ce monsieur l'homme qui portait une matraque dans le café « Le Royal Bleu » au moment de la bagarre. Je crois bien aussi que c'est cet homme qui a porté les coups avec la matraque dont j'ai déjà parlé. »

Ce témoin avait déclaré :

« Ce jeune homme a sorti de sa poche un engin télescopique qu'il a déplié tranquillement devant moi, au bout de cet engin il y avait une boule. Ce jeune homme est allé vers l'attroupement au fond de la salle, il a sauté pour essayer de dominer la masse. A ce moment-là, il y a eu un stop dans l'action, j'avais remarqué que M. Speller était touché à la face par un coup de matraque. J'ai vu que M. Albert avait égale-

ment reçu un coup de matraque sur la tête.

Speller a été tiré en dehors du café. Il est resté prostré à terre. Il a encore pris quelques coups de pied dans les côtes. J'ai constaté qu'il avait une hémorragie importante car il y avait une belle tache de sang par terre. Je l'ai retourné et j'ai vu que ce n'était pas beau. Je l'ai allongé sur une bâche, le jeune homme à la matraque, après être resté quelques instants sur les lieux, est parti. Le jeune homme à la matraque, avant l'arrivée de la police, a dit : « On s'en va. »

Quelques membres du « groupe » :

Godard (un nervi fasciste) déclare, après avoir admis qu'il était entré dans le café avec Jusom :

« J'étais en compagnie d'un camarade du groupement, mais j'ignorais son nom. Je ne le connais que de vue, j'avais avec moi mon chien-loup. »

Jusom, un autre nervi fasciste, ne peut contredire, mais il dit que Godard aurait déclaré : « Il est fou celui-là (c'est de moi qu'il s'agit), il a envie de se faire bouffer par mon chien. »

Mœurs de SS !

Les charges sont suffisantes, les preuves concordent :

Claude Kasperleit a commis le crime de coups et blessures volontaires ayant entraîné la perte de mon œil.

UAB

Je le répète : J'accuse formellement, sur la base du témoignage de ces hommes de main, le député UDR de neuvième arrondissement, actuel secrétaire d'État, d'avoir personnellement dirigé une

YVELINES Renaissance

LA VOIE NOUVELLE

VOLONTÉ SOCIALISTE synthèse FLASH

bulletin du cerc

10 OCTOBRE-NOVEMBRE 1972

NUMÉRO 38 - 1 FRANC

Une curieuse unanimité.

trouble contre l'OCI et l'AJS ?

POPEREN RECTIFIÉ

13 décembre : menaces physiques

Dans un document intitulé « **Problèmes actuels du socialisme, septembre 1972** », la tendance ERIS du Parti socialiste, sous la plume de l'un de ses dirigeants, Jean Poperen, se livre à une mise en accusation en règle du CERES, qualifié de tendance « social-technocrate » qui rejoint Burnham, l'idéologue de l'impérialisme US, partisan d'une « autogestion » qui ne touchera pas à la propriété privée des moyens de production, revendiquant un « pouvoir central fort », etc. (Voir « I.O. n° 588 »).

Dans Volonté socialiste, organe du CERES, l'article intitulé « **A bon entendeur salut** », qui dirige son attaque centrale contre l'AJS-OCI, ne ménage pas Poperen : « **Le rappel par Synthèse Flash** (organe de la tendance ERIS du PS) des calomnies colportées par Informations Ouvrières, hebdomadaire de l'OCI, n'a malheureusement pas été un hasard. »

J. Poperen a compris la menace. Dans le numéro 64 de Synthèse Flash (15 décembre 1972), il écrit, sous le titre « **Chassé-croisé entre les courants trotskystes ?** » :

« La Ligue communiste qui vient de tenir son congrès, rompant avec son attitude fortement négative à l'égard de l'accord entre les partis de gauche, a décidé de soutenir, sauf exception, les candidats de la gauche au second tour, en raison du fait que, dans le cas d'une victoire de l'Union de la gauche, on peut s'attendre au développement de luttes ouvrières et à une crise des institutions politiques. » Ce faisant, Krivine et ses camarades sont amenés à reconnaître, eux aussi, avec un peu de retard, l'existence et l'importance de la dynamique unitaire de classe qui se développe.

bande de nervis qui a procédé de sang-froid à vingt contre un à mon mitraillage.

Kaspereit, secrétaire d'Etat, était présent dans le groupe de tuteurs. Kaspereit était donc dans le café au moment où son fils Claude m'énouciât.

Informations Ouvrières du 18 novembre 1970 a publié la lettre ouverte de J.-P. Speller au ministre de la Justice, précédée de la déclaration suivante :

J'assume la responsabilité, en tant que directeur d'Informations Ouvrières et militant responsable de l'OCI, de publier la déclaration de Jean-Pierre Speller.

Pour tout militant qui se réclame du socialisme, pour tout homme de bonne foi, les éléments du dossier sur lesquels s'appuie Jean-Pierre Speller ne peuvent qu'entraîner la conviction.

Il est temps que dans ce pays les forces ouvrières et démocratiques s'unis-

« En revanche, l'Alliance des jeunes pour le socialisme (AJS) qui, de toutes les organisations trotskystes, portait jusqu'ici le jugement le plus positif sur l'alliance PC-PS, proclame par la voix de Charles BERG : « Pas une voix pour les candidats investis par les partis ouvriers, mais qui ont partie liée avec le capital. Nous agissons pour qu'ils ne passent pas. »

« Faut-il voir un rapport entre ce durcissement et l'agression dont vient d'être victime de la part des militants de l'AJS notre camarade STEINFELD, secrétaire de la section socialiste de la Faculté des Sciences et membre du Bureau national des étudiants socialistes ? »

Nous laissons de côté le satisfecit délivré par Poperen à Krivine. Notons que J. Poperen s'est appuyé, pour apporter sa pierre à l'édifice de mensonges et de calomnies colportées contre l'AJS, sur une information publiée par Le Monde en date du 12 décembre 1972, démentie par Charles Berg le 13 décembre, démentie que Combat a publié le 16 décembre et Le Monde des 17-18 décembre (1).

J. Poperen a fait vite. Il n'a pas cherché à vérifier ses sources. Il lui fallait accréditer le mensonge afin de prêter aux militants de l'OCI-AJS des actes qu'ils n'ont pas commis.

Ne s'agit-il pas d'un rouage dans le mécanisme de la provocation, dont les autres rouages connus sont, entre autres, les dirigeants du CERES et du parti stalinien ? Dans quel but ? Nous y reviendrons.

(1) En glissant une erreur (typographique ?) l'Alliance des Jeunes pour le Socialisme devenant « Alliance des Jeunes pour le Progrès ».

sent afin d'organiser la plus puissante protestation pour la défense de la justice et des libertés.

Pierre Lambert.

LES FAITS CONCORDENT :

28 avril 1969 : campagne du référendum : Jean-Pierre Speller est agressé par une bande fasciste.

18 novembre 1970 : lettre ouverte de Jean-Pierre Speller au ministre de la Justice, publiée dans I.O.

Ni Jean-Pierre Speller accusant formellement ses agresseurs, ni Pierre Lambert éditant dans le journal le « J'accuse » de J.-P. Speller ne sont poursuivis.

Novembre 1972 : Jean-Pierre Speller annonce qu'il se porte candidat aux élections législatives dans le 9^e arrondissement de Paris, contre M. Gabriel Kaspereit.

Décembre 1972 : La campagne de falsification, de provocations et de violences s'amplifie contre les militants de l'OCI, de l'AJS et de l'Alliance Ouvrière.

La grève des employés de banques, décidée dans l'unité par les cinq fédérations syndicales, a été suivie massivement. Les militants de l'Alliance Ouvrière et de l'AJS, syndiqués CGT et Force Ouvrière, ont suivi avec discipline les directives des syndicalistes.

Les militants de l'Alliance Ouvrière et de l'AJS, respectueux des principes de l'indépendance des syndicats à l'égard de tout parti, Etat et gouvernement, fondement de la démocratie ouvrière, expriment leur point de vue de tendance dans un bulletin, supplément ronéotypé à Informations Ouvrières.

Sous leur seule responsabilité, sans engager les syndicats dont ils sont membres, les militants de l'Alliance Ouvrière et de l'AJS écrivent dans I.O. Supplément BNP-CPRP-Louvre :

« A l'heure où le gouvernement Pompidou-Messmer organise la hausse du coût de la vie et le blocage des salaires, et que toutes les luttes revendicatives se heurtent à lui, alors que la condition principale de la victoire était remplie : l'unité de tout le personnel derrière ses organisations syndicales, nous sommes rentrés au travail sans explication, sans consultation du personnel.

« Où est passé le mot d'ordre de 48 h minimum avec possibilité de grève illimitée ?

« Il n'y avait qu'une seule issue pour faire céder l'APB : grève jusqu'à satisfaction des revendications.

« Quel est l'employé, le gradé ou le cadre qui a été consulté sur cette question ? C'est pourquoi nous devons tous, à partir de l'unité réalisée pour cette grève, exiger de nos organisations syndicales des Assemblées générales du personnel, pendant les heures de travail, qui décideront de la suite à donner à l'action.

« Pour leur réalisation concrète, les services du CPRP ont délégué un certain nombre d'employés pour en discuter avec les organisations syndicales. »

Cela, c'est la position des militants de l'Alliance Ouvrière et de l'AJS, prenant le droit de faire connaître publiquement leur position qui a rencontré un large écho parmi les employés de banque.

C'est le droit de la fraction politique qui dirige la CGT et diffuse des tracts politiques dans les entreprises au nom du PCF, d'être en désaccord avec cette position. Mais... nous lisons dans le bulletin de nos camarades, ces lignes :

« La semaine dernière, des menaces physiques ont même été proférées par ceux-là mêmes qui refusent de mobiliser les travailleurs mais par contre se dé-

chainent contre les militants révolutionnaires coupables de faire des propositions concrètes et constructives au personnel.

« Par ailleurs, non contents de salir une organisation politique et ses militants, nos stalinien attaquent basement une organisation syndicale : Force Ouvrière, dont les délégués sont coupables aussi d'être intervenus dans le sens des aspirations du personnel.

« L'amalgame AJS-FO-gouvernement (?) et les méthodes de division citées plus haut sont indignes de militants prétendant défendre les intérêts des travailleurs. »

Menaces physiques contre les militants qui ne partagent pas leur point de vue, calomnies contre des syndiqués adhérents à une centrale qui ne partage pas le point de vue des dirigeants du PCF, telle est la conception de la fraction stalinienne dirigeant la CGT — que nous ne confondons pas avec les syndiqués CGT qui, comme les syndiqués Force Ouvrière et d'autres centrales, aspirent à l'unité.

Tous les travailleurs, quelle que soit leur opinion politique, ne peuvent que souscrire à la conclusion du I.O.-BNP-CPRP-Louvre :

« Les militants de l'Alliance Ouvrière et de l'AJS pensent qu'il n'y a pas d'intérêts particuliers à chaque catégorie de travailleurs, mais un intérêt commun : celui de lutter aujourd'hui contre le gouvernement Pompidou-Messmer, représentant de la grande bourgeoisie et du capital, pour la satisfaction de nos revendications.

« Si la polémique, la critique sont admises au sein du mouvement ouvrier, il est des pratiques qui lui sont par contre totalement étrangères : une campagne de calomnies alimentée, comme aux plus beaux jours du stalinisme, contre un militant de l'AJS connu au Louvre.

« Ces pratiques profitent au patronat car elles entretiennent la division des organisations syndicales et du personnel.

« Nous ne pouvons que les condamner ; réservons nos coups au gouvernement et à l'APB.

La calomnie, qui divise, n'a qu'un but : tenter artificiellement d'opposer les travailleurs entre eux pour passer à l'utilisation de la violence physique contre les militants de l'OCI, de l'AJS et de l'Alliance Ouvrière.

Pour l'unité, bannissons du mouvement ouvrier la calomnie, le mensonge et la violence.

Imposons la démocratie et le respect de la liberté d'opinion pour toutes les tendances et organisations ouvrières.

A BON ENTENDEUR, SALUT !

Ceux qui, selon la définition du Littré, occupent une « situation sociale leur conférant une certaine autorité dans les affaires publiques » ?

Serait-ce François Mitterrand, ancien ministre, député-maire, Guy Mollet, ancien président du conseil, député-maire, Gaston Defferre, ancien ministre, député-maire, Pierre Mauroy et de nombreux autres ?

Les ambitions politiques des « énarques » aux dents longues, à la recherche de situations sociales leur conférant une autorité dans les affaires publiques sont celles-là même du CERES qui avoue à peu près clairement vouloir prendre la place de ses propres camarades de parti !

Certainement pas les militants de l'OCI-AJS.

Le Bulletin poursuit : « Ceux-ci, regroupés pour faire triompher le programme commun, sauront bien, à l'égard de l'AJS, tirer les conséquences politiques de ces agissements. A bon entendeur, salut. »

Ouvrons à nouveau le petit Littré : « Que celui qui comprend bien en fasse son profit (souligne une menace). » Souligne une menace du CERES contre l'AJS.

Soulignons la morale toute empreinte de fraternité chrétienne de ceux qui camouflent leur volonté d'exercer la violence contre d'autres, en tentant de les intimider avant d'en arriver aux actes de violence.

Socialistes, les dirigeants du CERES ? Non. Des adeptes du corporatisme, dont on sait où il mène.

Pour la défense de l'OCI

SOUSCRIVEZ MASSIVEMENT
A LA CAMPAGNE POUR

30 millions (a. f.)

Envoyez tous chèques, bancaires ou postaux (avec leurs trois volets) ou mandats-poste, à Gérard ILTIS, 71 M, route du Pavé-Blanc, 92 - Clamart.

LISEZ, DIFFUSEZ, ABONNEZ-VOUS A
LA VÉRITÉ

Abonnement : 25 F (5 numéros), 45 F (10 numéros), 100 F (10 numéros et soutien), 250 F (abonnement perpétuel).

A verser au C.C.P. Gérard Bloch, n° 606-23 - Paris.

après les assises, élargir le travail des groupes politiques

La tenue des Assises nationales des militants pour le Front unique ouvrier a permis une discussion approfondie aussi bien sur la situation politique que sur l'intervention et la constitution des groupes politiques.

La question du moment, rendue plus urgente par l'incapacité de la bourgeoisie, du capital financier de définir une solution capable de remplacer le bonapartisme moribond de Pompidou ; c'est celle de la perspective sur laquelle on combat.

Pour cela, les délégués ont tiré les leçons de l'expérience de la mobilisation préparatoire à la manifestation du CNAL.

LE DÉLÉGUÉ DU QUESNOY

Notre activité dans les dernières semaines a porté sur la préparation de la manifestation du CNAL, et il est vrai qu'à travers cette activité, tous les problèmes se sont trouvés posés.

L'OCI et les groupes politiques dont

elle est à l'initiative ont mené avec conséquence cette campagne.

Au Quesnoy, nous avons été à l'initiative d'un Comité d'action laïque dont j'ai été élu secrétaire et qui a mené une campagne massive...

La nécessité de ne pas faiblir dans le travail de discussion et d'organisation (vente d'I.O., suppléments à I.O. réguliers).

Telle est en effet la conclusion générale à laquelle les 2 200 militants qui ont participé aux élections des délégués sont parvenus. Il faut s'organiser, que soient satisfaites toutes les revendications de la jeunesse, de la classe ouvrière, des masses travailleuses. Et pour cela, il n'est d'autre issue que d'en finir avec les gouvernements bourgeois du capital, de porter les coups nécessaires aux profits capitalistes, d'exproprier trusts et monopoles, bref, de constituer le gouvernement ouvrier, d'aller vers le socialisme.

Si tel est le but, les travailleurs pour y arriver, tentent de le faire avec les organisations qu'ils connaissent, les organisations traditionnelles du mouvement ouvrier.

Et les travailleurs tentent donc d'exprimer leur volonté de combat dans le cadre fixé par ces organisations.

Le camarade délégué par le groupe politique Glacière (Paris 13^e) est intervenu sur cette question.

« Le rapporteur a souligné que la classe ouvrière s'est précipitée Porte de Versailles car elle pensait y trouver une réponse à ses questions. C'est vrai et plusieurs de nos sympathisants s'y sont également rendus « pour voir ».

Il est vrai également que le banquier Filippi rappelle de sombres souvenirs aux travailleurs qui l'ont connu sous l'occupation comme secrétaire général aux Affaires économiques.

Pourtant de nombreux travailleurs admettent que la perspective d'une majorité de gauche justifie des sacrifices. Ils acceptent que les directions politiques de la classe ouvrière appellent au calme avant les élections. Ne pas revendiquer, ne pas faire grève, pour ne pas briser les chances d'obtenir une majorité de gauche, même ce prix, de nombreux travailleurs sont prêts à le payer. Ce n'est d'ailleurs pas une discussion avec des sympathisants du PCF ou du PS que je rapporte ici, mais la discussion que nous avons eue dans le groupe qui m'a délégué.

Deux de nos camarades affirmaient : « Il ne faut pas descendre dans la rue, ce serait risquer une provocation. Il faut plusieurs meetings comme celui du

1^{er} décembre, rassemblant des centaines de milliers de travailleurs pour imposer la victoire électorale. Certes, ajoutent-ils, le Programme commun est de contenu bourgeois. Organisons alors un meeting au Parc des Princes, avec toutes les organisations ouvrières, avec l'OCI, la Ligue communiste, le PSU... »

Il s'agit là d'une contradiction qu'il faut lever de façon positive. Quel travailleur ne peut comprendre l'utilisation capitale pour la mobilisation des masses de la publication par les syndicats des tracts de l'édition du chiffre d'affaires et bénéfices des Hachette, Nathan, etc.

Il ne s'agit pas de considérer la bataille pour une victoire aux élections comme une question secondaire. Mais la question est celle du comment mobiliser des millions de travailleurs contre le gouvernement de la réaction ?

Cette bataille ne peut se mener en dehors du regroupement de la force à même d'imposer la mobilisation des travailleurs, le regroupement de l'avant-garde pour la construction, en France, du parti ouvrier révolutionnaire. Là est la tâche qui est devant nous et la seule dont nous soyons entièrement responsables... »

C'est dans ces conditions et à la suite d'un débat où près de 40 camarades sont intervenus, que des décisions importantes pour la suite du combat de l'avant-garde dans ce pays ont été prises :

- la vente d'Informations Ouvrières, comme le centralisateur de toute l'activité des délégués (voir la résolution en page 2 de ce journal) ;
- la bataille des groupes politiques pour le combat classe contre classe sur tous les terrains, ce qui implique la compréhension de la signification des prochaines élections législatives.

La grève générale de mai-juin 1968 ouvrait la possibilité de la chute de De Gaulle et fut un bouleversement des rapports de classes dans ce pays.

Pourtant, la grève générale n'a pas conduit mécaniquement à la destruction de l'Etat bourgeois.

Et, paradoxalement, l'unité de la classe, brisée après Grenelle par la politique traitée des directions, s'est reconstituée au travers de multiples péripéties dont le référendum de De Gaulle sur le plan des élections.

Le paradoxe n'est qu'apparent. Il n'est nul terrain privilégié de la lutte des classes et il n'est pas non plus d'autre voie pour l'émancipation des travailleurs que la lutte des travailleurs eux-mêmes centralisant leur lutte contre l'Etat bourgeois.

Dans les prochaines élections législatives, il faut que les travailleurs affirment leur unité, malgré toutes les illusions véhiculées par la politique des dirigeants, pour pouvoir briser le cadre de l'électoratisme et du parlementarisme.

Nous avons dit « ni crétinisme parlementaire, ni crétinisme anti-parlementaire ».

Il faut préciser : la coordination des groupes politiques constitués et à construire se fera par le combat commun dans la campagne nationale engagée par l'OCI pour le vote classe contre classe, pour la politique du Front Unique Ouvrier sur tous les terrains de la lutte des classes.

UN COMMUNIQUÉ SURPRENANT

Dans le département du Val-de-Marne, les enseignants se sont massivement mobilisés pour participer à la manifestation du CNAL.

Des groupes scolaires entiers, dans l'unité, militants de toutes tendances, PCF-PS-OCI, syndiqués et non-syndiqués ont défilé sous leur bannière unitaire, sur les mots d'ordre laïques, disant comme Ouillicq, secrétaire général du SNI : « Pas de prêtres chez nous », s'opposant comme Marangé le fait au nom de la puissante Fédération de l'Education Nationale, à la mise en cause de la laïcité de l'école.

Déjà, lors de la manifestation, il avait pu être constaté la mauvaise humeur de quelques éléments du Val-de-Marne qui

Le succès de la manifestation du CNAL du 9 décembre a suscité embarras, voire désarroi dans les rangs des adversaires de la laïcité, et notamment dans ceux de la hiérarchie catholique qui veut s'annexer l'école.

Selon Le Monde du 15 décembre, un délégué du congrès du PCF se serait « étonné plus particulièrement d'avoir entendu des manifestants scander, lors du rassemblement organisé par le CNAL : "Pas de curés à l'école !" »

Dans les comptes rendus publiés par l'Humanité, nous ne trouvons pas trace de cette intervention.

On ne peut donc garantir l'authenticité de cette stupéfiante déclaration.

Dans le même temps, dans l'organe de la section académique du SNES de Paris, en date du 14 décembre 1972, sont dénoncés, sans les nommer « certains mots d'ordre qui n'avaient qu'un objectif : celui de diviser ».

Ce qui est un fait, c'est que certains jugent qu'il y avait des slogans de division si repoussants qu'ils les dissimulent soigneusement aux militants qui lisent leurs articles.

Pourtant, les enseignants s'inquiètent des atteintes à la laïcité. Déjà, les écoles normales ont été supprimées.

Faudra-t-il demain, pour être instituteur, recevoir l'aval des curés ?

Devrions-nous accepter passivement d'enseigner aux côtés de collègues en robe noire dans des établissements contrôlés par le patronat ?

On peut penser ce que l'on veut des projets de réforme de l'enseignement que chacun avance. Ce qui est sûr, c'est que le 9 décembre les enseignants, les parents, des milliers de travailleurs et de jeunes étaient unis pour scander :

« Pas de prêtres parmi nous ! »

« Une seule école, l'école laïque ! »

« Abrogation des lois Pompidou-Debré ! »

Cette bataille continue car elle est au cœur des aspirations des enseignants, des travailleurs. La manifestation du 9 décembre en a été le premier signe.

en toutes circonstances, INDÉPENDANCE DU SYNDICAT

La Fédération de l'Education Nationale vient de publier un communiqué réaffirmant « la nécessaire indépendance du syndicalisme qui constitue la principale et nécessaire garantie des droits et libertés des travailleurs ».

Cette déclaration est d'importance au moment où de fortes pressions sont exercées pour que la FEN adopte le programme commun de gouvernement ratifié par le PCF, le PS et les radicaux de gauche.

Le SNI et les syndicats de la FEN ne sauraient être neutres, abstentionnistes ou électoralistes. Il réaffirme la défense de leurs intérêts matériels et moraux et non en fonction des opinions de chacun de ses membres. Ce sont ces intérêts qui cimentent l'organisation syndicale indépendante de tout gouvernement et de tous les partis politiques. C'est d'ailleurs en ce qui concerne la FEN, le respect des opinions de ses membres qui permet l'unité syndicale.

Pour notre part, nous estimons par exemple qu'un instituteur ne saurait voter pour les partis bourgeois qui s'efforcent de détruire l'école laïque publique et qui combattent pour démanteler l'Education Nationale, qui s'opposent aux légitimes revendications des maîtres. Il ne peut voter que contre le gouvernement versant des milliards à l'enseignement confessionnel et national.

L'indépendance de classe du syndicat, conquise lorsque les instituteurs cessèrent d'inviter le ministre de l'Education Nationale à leurs congrès, peut et doit être affirmée en toute circonstance. En particulier lors d'élections législatives. Le syndicat, regroupant les travailleurs, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques et reli-

gieuses, peut très bien utiliser une période électorale pour faire connaître les revendications des travailleurs.

Le Syndicat National des Instituteurs défendant l'école laïque peut s'adresser à tous les partis inscrivant la défense de la laïcité à leur programme politique afin qu'ils répondent aux revendications qu'en toute indépendance l'organisation syndicale a adoptées : vingt-cinq élèves par classe, laïcité...

Il est bien évident que l'instituteur, comme tous les travailleurs, ne peut, à notre avis, que condamner le gouvernement Pompidou-Messmer lors des prochaines élections législatives. Il conserve tout son choix de vote pour tel ou tel parti politique.

Le SNI et la FEN condamnent la volonté gouvernementale d'introduire les Eglises et le patronat dans les écoles publiques.

Des dirigeants du PCF et du PS déclarent quant à eux qu'on pourrait envisager l'intégration des ecclésiastiques dans l'enseignement public.

S'il est naturel que l'instituteur en relation avec ses propres options politiques vote pour le parti de son choix, le SNI doit-il, en tant que syndicat, approuver sans mots ni murmures les déclarations de Marchais et Mitterrand ? Poser la question c'est y répondre.

Il en est ainsi également sur le programme commun. Les uns et les autres peuvent avoir telle ou telle position politique. Tout en comprenant parfaitement qu'il ne saurait être question de voter pour le gouvernement Pompidou-Messmer, le programme commun est un programme de gouvernement et le syndicat, en toute circonstance, ne peut aliéner son indépendance à l'égard de tout parti, tout Etat et tout gouvernement.

INTERVENTION DU CAMARADE DELARUE AUX ASSISES

Le camarade Delarue des Yvelines, tire le bilan d'un congrès de la FEN.

A trois jours de la manifestation du CNAL à Paris, le congrès de la FEN 78 avait placé au centre de son ordre du jour une motion de la sous-section du SNI de Saint-Cyr appelant la FEN « à un soutien sans réserve » au Programme commun de gouvernement du PC-PS-radicaux de gauche. L'objectif : établir dans la FEN l'opinion selon laquelle tous ceux qui n'approuveraient pas un tel programme auraient choisi le camp de la « réaction contre le progrès », et ceci en évitant tout débat sur le fond.

Les militants lutte de classe, regroupés dans l'EE-FUO refusaient cette opération et étaient rejoints en cela par des militants de toutes tendances.

Aujourd'hui, Marcellac se rallie au Programme commun en tant « qu'homme et chrétien ».

Verra-t-on demain son ami, Jean-Paul David, maire de Mantes-la-Jolie, de triste mémoire, suivre son compère dans la voie du soutien « éclairé » ?

Un seul enseignant peut-il croire que nos revendications fondamentales seront satisfaites par un gouvernement qui serait soutenu par ces réactionnaires ?

Où, nous sommes pour la nationalisation sans indemnité ni rachat car nous pensons qu'il faut briser réellement la domination du capital pour satisfaire ces revendications. Pour prendre un exemple,

ne pas exproprier Hachette, c'est s'interdire de satisfaire demain les revendications des enseignants, c'est ne pas pouvoir mettre en œuvre une autre politique de l'Education nationale. Cela n'empêche nullement les militants de l'EE-FUO, les militants de toutes tendances, d'accorder avec eux sur ce point, de respecter le cadre de la manifestation du 9 décembre, de tout faire pour qu'elle soit un succès.

En tout état de cause, un syndicat ne saurait se lier à ce programme car son rôle est de soutenir, sur son terrain propre, la lutte pour arracher nos revendications dans la perspective de l'abolition du salariat et du patronat. Inversement, le syndicat ne saurait se lier à ces problèmes.

Alors que plus de 1 000 mandats s'étaient portés sur l'orientation Unité et Action qui dirige la FEN 78, le vote sur la motion de Saint-Cyr illustrait cette bataille pour le maintien de l'unité et de l'indépendance de la FEN. Sept cents mandats environ se portaient sur la motion de Saint-Cyr. Plus de 400 contre, sans compter les nombreuses abstentions et refus de vote. La fin du congrès confirmait l'opinion des hésitants.

Les dirigeants Unité et Action votaient contre un appel de dernière heure aux enseignants du 78 à participer massivement à la manifestation du 9 sur les mots d'ordre : « Nationalisation laïque de l'enseignement », « Abrogation des lois Debré-Pompidou », « Abrogation des lois Debré-Pompidou », « Nationalisation laïque » n'est pas acceptable.

les dirigeants définissent eux-mêmes le contenu de l'union populaire

La signification du 20^e congrès du PCF — qui s'est déroulé la semaine dernière à Saint-Ouen — a été donnée par les derniers mots du rapport de Georges Marchais citant Maurice Thorez et Waldeck Rochet.

« Nous ne sommes pas le Parti du poing levé, nous sommes le Parti de la main tendue au peuple de France » (M. Thorez) ; « La Marseillaise, c'est le chant national du peuple français ; le drapeau tricolore, c'est le bien du peuple français tout entier » (W. Rochet).

Il est vrai que le rapport tout entier de Marchais a été construit selon le même axe politique. Le 20^e congrès du PCF a tendu dans son ensemble à orienter les délégués, les milliers de militants du PCF et au-delà d'eux les millions de travailleurs qui voient dans le PCF l'instrument de la lutte contre le capital et son Etat, sur une politique d'ouverture la plus large possible vers les forces de la bourgeoisie qui abandonnent le bonapartisme décomposé du régime Pompidou.

La clé de cette politique a été donnée par le passage du rapport de Marchais concernant la question du gouvernement. Celui-ci, défini comme un « gouvernement d'union des forces démocratiques », rassemblera les communistes, les socialistes, les radicaux fidèles à ce qu'il y a de populaire et de démocratique dans leur tradition et, éventuellement, d'autres républicains qui s'engageraient à la réalisation du Programme commun.

C'est pour la coalition des partis en lesquels se reconnaît le mouvement ouvrier avec ceux de la bourgeoisie que les dirigeants du PCF appellent les militants à se mobiliser.

Or les dirigeants du plus puissant parti ouvrier de ce pays sont conscients de la crise profonde du régime bourgeois, crise qui se concentre dans la dislocation de son appareil d'Etat. Marchais explique d'ailleurs dans son rapport : « Les revendications des travailleurs, les aspirations de notre peuple se heurtent très souvent et très vite directement à l'Etat, qui leur apparaît avec raison comme un instrument décisif de la domination du capital. »

Le gouvernement direct des représentants du grand capital a perdu toute autorité. Plus grave, l'Etat bourgeois lui-même est menacé de dislocation. C'est alors que Marchais explique : « Cet Etat... n'est ni fort ni stable. Un Etat fort et stable, c'est un Etat qui s'appuie sur la participation des masses populaires, qui bénéficie de leur confiance parce qu'il mène une politique conforme à leurs intérêts et à ceux de la nation. »

Ainsi, le secrétaire général du PCF exprime clairement une politique qui consiste à tenter de concilier les intérêts des « masses populaires » et ceux des banquiers. Il s'agit, en fait, d'aligner le mouvement ouvrier tout entier derrière les exigences de la bourgeoisie, de donner à celle-ci toutes les garanties afin que la dislocation de l'Etat bourgeois soit surmontée grâce au recours à un gouvernement de coalition entre les partis ouvierristes et ceux de la bourgeoisie.

Fait sans précédent, un représentant du parti bourgeois radical de gauche, en la personne de son secrétaire adjoint, François Lonclé, a pris la parole à un congrès du PCF. Il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'au centre de son intervention, l'homme de la bourgeoisie que l'on a fait acclamer à Saint-Ouen a fait remarquer qu'en signant le Programme commun « les radicaux restaient fidèles à leurs origines et à leurs traditions ». Et d'ajouter : « C'est en gardant notre personnalité propre, principe clé de notre engagement, que nous créerons une dynamique commune. »

Quelle personnalité ? Quelle tradition ? Celle des Daladier, des René Mayer, des Maroselli, celle des banquiers « démocrates ».

M. Lonclé le dit sans détour : il s'agit d'associer en commun ouvriers et patrons « de gauche » à une « dynamique commune », c'est-à-dire à un changement de gouvernement qui assurera le maintien de l'ordre grâce à la collaboration de ministres ouvierristes et bourgeois.

L'homme politique bourgeois ne se sentait ainsi pas déplacé dans un congrès où Marchais avait déclaré : « S'agit-il, dans le cadre de ce programme, d'instaurer le communisme, ou même le socialisme ? Il est évident que non. » Et d'ajouter : « Nous avons pleine conscience de nos responsabilités en hommes d'Etat que nous entendons être demain. »

3 mois de campagne pour la réunification du syndicat étudiant

L'Assemblée générale de l'UNEF s'est tenue les 15 et 16 décembre dans le grand amphithéâtre de Mathématiques de la Faculté d'Orsay.

Les délégués de 24 villes universitaires de province et de 23 disciplines des Facultés parisiennes ont été validés. Le constat de validation a été établi par un huissier.

Cette Assemblée générale avait été préparée par les AG de Facultés auxquelles ont participé, pour la réunification de l'UNEF, 4 700 adhérents de l'UNEF et observateurs, parmi lesquels de nombreux adhérents de l'UNEF-Renouveau qui y ont confirmé, comme à l'AG du CA-UNEF-Sciences et à celle du CA-PAN (Droit) leur volonté de poursuivre le combat pour la réunification syndicale et pour que se réalise l'unité immédiate pour les revendications.

Ces AG, fortes des succès enregistrés par la participation massive des étudiants à la manifestation du CNAL au meeting du 27 novembre de solidarité avec les travailleurs d'Espagne, l'organisation de la mobilisation des étudiants dans les coordinations UNEF de facultés, ont mandaté leurs délégués à l'AG nationale d'Orsay.

Aussi le débat responsable et parfois contradictoire qui s'est engagé à Orsay a-t-il été enrichi par des propositions de nombreux délégués.

Ceux de l'Ecole Centrale complétaient la résolution unanime décidant la préparation de la Conférence Internationale étudiante convoquée par l'UNEF au prochain trimestre par une motion de solidarité avec les étudiants marocains victimes de la répression. Lecture fut faite d'une lettre d'un étudiant prisonnier au Maroc, reçue par le CA-UNEF de l'Ecole Centrale.

Les délégués du CA-PAN-UNEF, faisant le point de la campagne de l'UNEF « pour Renaud Ritzenthaler et ses camarades » recueillaient le soutien actif de toute l'organisation syndicale étudiante pour que soient assurées les permanences syndicales à Assas, dès la rentrée de janvier.

Les délégués de Grenoble apportaient une précieuse contribution à l'élaboration de la plate-forme revendicative nationale de toutes les années de médecine.

Nous ne pouvons faire état de toutes les propositions et des débats dont l'aboutissement fut le vote unanime de la résolution générale dont on lira ci-dessous de larges extraits. L'organisation de la campagne nationale pour le rétablissement des sursis a été décidée après le vote d'une souscription nationale des adhérents de l'UNEF pour son financement. Un timbre spécial de 10 F sera éditée à cet effet.

L'Assemblée générale de l'UNEF s'est conclue par la cooptation de Philippe RIES au poste de vice-président international, et celles de Laurent BECART (Beaux-Arts Paris), Jacqueline HANDERSON (psychologie, Paris) et Pascal SACCAU (Villetaneuse) au Bureau National.

EXTRAIT DE LA RESOLUTION ADOPTÉE A ORSAY

L'Assemblée générale de l'UNEF, au terme des trois premiers mois de la campagne lancée en septembre pour la réunification organique du syndicat étudiant, constate :

— que l'appel pour la réunification de l'UNEF lancé par le Collectif National les 16 et 17 septembre et reproduisant la lettre de l'UNEF à la direction de l'UNEF-Renouveau a recueilli, outre celles des adhérents de l'UNEF, les signatures de 6 700 étudiants non syndiqués. Ce premier résultat démontre, s'il en était besoin, que la réunification syndicale ne saurait se réduire au regroupement des organisations existantes mais annoncerait un mouvement en profondeur vers le syndicalisme étudiant des plus larges masses.

— qu'à ce jour 117 militants et responsables de l'UNEF-Renouveau, parmi lesquels certains ont tenu à préciser leur appartenance à l'UEC et au PCF, 44 étudiants se réclamant des Etudiants Socialistes, 22 militants du MARC, plusieurs militants du PSU, se sont favorablement prononcés sur les propositions du Collectif National de l'UNEF (...).

— que dans plusieurs facultés, des initiatives d'actions communes ont été prises avec les CA-UNEF-Renouveau, tant à propos des revendications particulières qu'à propos de luttes nationales comme la préparation de la manifestation du CNAL.

La préparation politique de ce congrès, comme la discussion qui s'y est développée, a été à l'image de l'objectif politique clairement affirmé.

Ainsi dans la « discussion » préparatoire, à un militant qui pose, dans France Nouvelle, la question : « Un anti-communiste a-t-il sa place dans l'Union populaire ? », il est répondu par la rédaction : « Oui, cela dépend de sa situation sociale... »

Et le Nouvel Observateur de cette semaine de citer une déclaration de Marchais à ce journal : « Imaginons qu'on manque au printemps la majorité absolue de dix sièges. Pas de raison de refuser le renfort d'élus qui, même s'ils ne sont pas signataires du Programme commun, acceptent de faire leurs principes de ce programme. »

De cette Union Sacrée, qui vise à maintenir à tout prix la « stabilité » de l'Etat bourgeois, une autre clé est donnée par l'intervention au congrès de Jacques Bidet des Hauts-de-Seine qui ne craint pas d'affirmer, pour illustrer l'orientation défendue par la direction du PCF : « Le ton nouveau adopté par les évêques dans leur document de Lourdes témoigne de

— qu'à ce jour, ni l'UNEF, ni les étudiants, n'ont connaissance d'une réponse motivée des dirigeants de l'UNEF-Renouveau, à l'exception des déclarations injurieuses et des coutumières affirmations dont les masses étudiantes n'ont jamais été dupes par la seule représentativité de l'UNEF-Renouveau.

L'Assemblée générale de l'UNEF constate par ailleurs que cette perspective a été en outre un puissant facteur de construction de l'UNEF au premier trimestre, marquée à la fois par la renouveau de CA et d'AGE dans les villes où toute vie syndicale indépendante de l'administration avait disparu (Brest, Marseille, etc.) et par le rythme accéléré de reprise des cartes syndicales. A la mi-décembre 1972, l'UNEF compte plus de cartes syndicales pour l'année universitaire (72-73) qu'au congrès de Clermont-Ferrand à Pâques 72 pour 71-72, soit 19 718 cartes.

Mais si l'UNEF peut aujourd'hui à bon droit, et sous réserve d'assemblées contradictoires auxquelles l'UNEF-Renouveau s'est refusée jusqu'à présent, prétendre être la première organisation syndicale étudiante de ce pays, l'UNEF reste consciente des conséquences désastreuses de la division qui reste l'obstacle principal à l'efficacité des luttes étudiantes.

L'UNEF va, dans les prochaines semaines et mois, redoubler d'efforts pour convaincre les masses étudiantes de la montée de la conscience politique chez les chrétiens. (...) Les chrétiens trouvent leur place sur tout l'échiquier politique. Le document note : « Ces chrétiens font de la lutte de classe la clé fondamentale d'intelligibilité de la situation (...). La loi du chrétien change de contenu. »

Ainsi se dessinent les contours politiques de l'Union Populaire au sein de laquelle doivent être rassemblées toutes les forces même celles qui, telle l'Eglise, sont des piliers de l'ordre bourgeois.

Tel est aussi le sens de l'intervention du représentant du PC chilien qui a justifié en ces termes l'entrée de l'armée dans le gouvernement Allende :

« Au Chili, les institutions de l'armée ont un caractère professionnel et une tradition constitutionnelle. L'orientation de leur action est essentiellement la défense de la souveraineté nationale et de la Constitution en vigueur, ce qui fut mis en évidence, une fois de plus, pendant les événements d'octobre, au travers des fonctions patriotiques qu'elles ont accomplies, face à l'agression contre notre patrie et notre économie. »

nécessité de mettre fin aux obstacles de tous ordres — et notamment les préjudices idéologiques à l'action unie — et de reconstituer dans ce pays un syndicat de masse, représentatif face à un pouvoir dont les intentions peuvent être symbolisées par l'attribution de l'investiture du parti gouvernemental au doyen Zamanski dans les Hauts-de-Seine, pour les prochaines législatives.

L'Assemblée générale de l'UNEF, respectant les diversités d'opinions philosophiques, politiques et religieuses de ses adhérents, ne donne pas de consignes de vote lors des prochaines élections législatives.

Néanmoins, la prochaine situation va voir toutes les organisations et partis politiques avancer leurs solutions et notamment leurs propositions pour l'Université. C'est pourquoi l'UNEF ne saurait y être indifférente.

Aussi l'AG de l'UNEF mandate le Bureau national pour établir un mémorandum rassemblant toutes les revendications et exigences des étudiants, qui sera présenté à tous les partis politiques se présentant aux suffrages des électeurs. Le Bureau national de l'UNEF publiera alors les réponses de ces partis, en en faisant juges les étudiants.

Le moment est venu pour l'UNEF, passée la nécessaire période de reconstitution d'une organisation nationale, d'engager de manière indépendante des actions coordonnées au niveau national sur les revendications les plus essentielles.

Comme elle l'a toujours fait, et récemment dans les mouvements des CCFM et de Médecine, l'UNEF s'engagera résolument, sans esprit de sectarisme, mais en affirmant partout la nécessaire construction de l'organisation permanente de défense des étudiants, dans les actions de masse qui mettront en mouvement pour la défense de leurs intérêts, les plus larges masses étudiantes.

Mais l'orientation du syndicat étudiant ne saurait être celle de l'attentisme. L'Assemblée générale de l'UNEF décide en conséquence la mobilisation coordonnée de tous les CA de l'UNEF au mois de janvier pour une campagne de masse sur deux revendications indissociables : Le rétablissement des sursis et le refus de la sélection massive en cours d'études par toutes les formes de notation, de partiels et d'expédients divers que les tenants de la sélection couvrent des prétextes fallacieux de la rénovation pédagogique. (...)

La bataille pour le rétablissement des sursis, en tant qu'elle oppose de front les masses étudiantes à une mesure gouvernementale articulée sur l'ensemble du dispositif de sélection en fin de premier cycle, concentrera toute l'agitation syndicale.

L'Assemblée générale de l'UNEF mandate le Bureau national pour éditer pour les premiers jours de janvier le matériel national de cette campagne : *Etudiant de France*, tracts, affiches, etc. (...)

L'UNEF ne se refusera à aucune initiative unitaire permettant la plus grande cohésion des étudiants. Partout elle installera des coordinations syndicales permettant aux représentants syndiqués et non syndiqués de toutes les disciplines et de toutes les années de confronter leurs expériences et de faire le point sur l'écho de l'action engagée par l'UNEF.

Le principe d'action constant de l'UNEF sera la préservation de l'unité sur le mot d'ordre qui doit faire l'unanimité : *Rétablissement des sursis étudiants*.

L'UNEF, à l'occasion de cette campagne, appellera les étudiants à réagir contre les tentatives du gouvernement, à travers la loi du 16 juin 1970 supprimant les sursis, de diviser les étudiants de la jeunesse ouvrière. Les sursis des étudiants ne sont en aucune manière des privilèges de la jeunesse universitaire.

La même loi qui élimine les étudiants des facultés en les envoyant dans les casernes, adapte la conscription à la situation de chômage massif dans la jeunesse qui laisse les jeunes sans travail à la sortie de l'apprentissage professionnel, même lorsqu'ils ont pu avoir accès à la formation professionnelle.

Unité des étudiants et des jeunes travailleurs pour l'abrogation de la loi Debré !

De même, consciente de la nécessité de réaliser l'unité de front des étudiants en cours d'études et des futurs étudiants contre cette loi, l'AG de l'UNEF mandate le Bureau national pour s'adresser, par un tract national, aux lycéens de France, pour les appeler à se joindre, avec leurs propres formes d'organisation, aux étudiants.

Toutes ces actions convergeront vers une semaine nationale d'action du 21 au 28 janvier. Un collectif National uniquement consacré à cette question se tiendra à la mi-janvier.

L'Assemblée générale de l'UNEF mandate le Bureau national pour demander sur ce point une audience aux ministères de l'éducation nationale et des Armées.

Viendront s'intégrer à cette campagne et comme un moment de celle-ci les actions diversifiées contre la sélection, notamment à l'égard des étudiants des lycées partiels. Chaque catégorie de jeunes du degré atteint de mobilisation avancera ses formes d'action propres. (...)

V - un moment de la maturation de l'avant-garde en URSS

LA bureaucratie ne peut tolérer qu'en Union soviétique: une discussion même limitée s'engage sur le stalinisme. En 1956, Khrouchchev a dénoncé, dans une séance à huis-clos du vingtième congrès du PCUS, un certain nombre de crimes de Staline, afin de donner aux travailleurs soviétiques — et à la bureaucratie elle-même — quelques garanties: cette «dénouciation» a donné une forme politique à l'insatisfaction des masses et à leurs aspirations, surtout en Pologne et en Hongrie. Elle a, à partir de là, donné une impulsion très profonde à un mouvement tâtonnant et embryonnaire. Les travailleurs exprimaient leur mécontentement devant un certain nombre d'aspects politiques de la domination de la bureaucratie.

Le rapport de Khrouchchev a involontairement politisé ce mécontentement, il a involontairement politisé la volonté des travailleurs de savoir la vérité dans les divers domaines de la vie économique, sociale et politique.

Ainsi ce rapport a joué, contre la volonté de son auteur, un rôle de détonateur politique. La bureaucratie en a gardé le souvenir cuisant.

Aussi ne peut-elle tolérer que soit lu et discuté **Le stalinisme** de Medvedev. Tout lien politique avec le passé du bolchevisme est en effet facteur de conscience.

Medvedev s'en rend plus ou moins clairement compte. Aussi, dans **De la démocratie socialiste**, tente-t-il d'élaborer une plate-forme politique de réformes politiques et sociales sans lien immédiat avec l'analyse, par ailleurs parcellaire, qu'il donne du stalinisme. Il élabore patiemment toute une série de propositions immédiates dans tous les domaines.

Certaines de ces propositions examinées séparément les unes des autres peuvent apparaître fort modérées, en particulier, à la lumière des analyses stratégiques qui fondent apparemment ces propositions: «**Tout dépend de la possibilité d'unir les forces de rénovation existantes à l'intérieur de la bureaucratie à celles qui se trouvent à l'extérieur, de l'union de toute l'intelligentsia soviétique avec sa fraction bureaucratique**» (page 82). Il en est ainsi des propositions de type «constitutionnel», des réformes de fonctionnement par exemple: «**Le soviét suprême doit ratifier la nomination des ministres et des principaux dirigeants de l'appareil d'Etat, choisir parmi les hommes politiques qui ont fait preuve de leur valeur**» (page 175).

On peut même noter que Medvedev ne met pas en cause la domination du parti unique, du parti de la bureaucratie, le PCUS. Et il n'est

pas moins évident qu'un certain nombre des formulations qu'il avance («**les éléments bureaucratiques de notre appareil au pouvoir**») constituent une «**infime minorité**» visent à toucher une aile de la bureaucratie et représentent une adaptation à ses besoins.

Et cependant, l'ensemble des propositions de «**rénovation**» de Medvedev est inacceptable pour la bureaucratie. La volonté de briser le secret sur «**les salaires et les privilèges des dirigeants**», l'exigence d'abaisser les salaires maxima, la revendication de la «**liberté de parole et de la presse, de la liberté de création scientifique et artistique, de la liberté de l'information**», la bureaucratie ne peut les accepter... d'autant que Medvedev précise que ces «**réformes**» doivent s'accompagner d'une mobilisation des masses «**Bien que nécessaire et inévitable, la démocratisation ne surviendra pas automatiquement, elle ne nous sera pas octroyée "d'en haut". Elle sera le résultat à la fois des exigences et des lois objectives et d'une sévère lutte politique**» (page 358).

Ces «**réformes**» et cette «**sévère lutte politique**», la bureaucratie ne peut les supporter parce qu'elles mettent en cause sa domination même: la bureaucratie dissimule ses privilèges et sa domination; tout contrôle sur ses privilèges politiques et sociaux, sur le gaspillage effréné de sa gestion parasitaire de l'économie collectivisée la balaitrait...

Ainsi, quelles que soient ses intentions conscientes et avouées de «**réformateur**» de la bureaucratie, l'œuvre et l'activité de Medvedev dépassent et de loin le cadre même qu'il leur fixe. Elles constituent un maillon de la maturation politique d'une avant-garde, encore fort réduite en URSS, et donc du mouvement par lequel les masses se préparent sourdement, lentement, sans ordre, inconsciemment à l'affrontement avec la couche des bureaucraties parasitaires. Elles participent au mouvement qui mène à la révolution politique.

Il manque, dans cette chaîne, un maillon essentiel: l'organisation. La bureaucratie s'acharne à briser tout ce qui y mène: Yakir et Grigorenko, de façon délibérée, mais aussi ceux qui se battent, comme Medvedev, sur un programme qui ne peut que déboucher sur «**une lutte politique, sévère**» et donc faire exploser l'appareil bureaucratique en ouvrant la brèche qui permette aux masses de s'engouffrer sur la scène politique qui leur est pour le moment bouchée. L'œuvre et l'activité de Medvedev sont un des signes que cette situation ne saurait durer et qu'elle ne durera pas.

un nouveau témoignage sur les prisons et les camps de Brejnev

Il vient de parvenir en Occident, des camps soviétiques, des extraits du journal écrit en 1970-1971 par Edouard Kouznetzov qui avait été déporté pendant sept ans (de 1961 à 1968) pour avoir collaboré à la revue **Phénix** de Iouri Galanskov, lequel vient de mourir dans le camp de Potyma. Le témoignage de Kouznetzov rejoint celui de l'ouvrier Anatoli Martchenko (1) sur les conditions épouvantables de détention qui sont faites par la bureaucratie aux opposants comme à tous ceux qui veulent voir respecter les droits démocratiques inscrits dans la Constitution soviétique.

Mais alors que Martchenko poursuit le combat pour le «**socialisme libéré de la boue**», l'évolution de Kouznetzov — condamné à mort lors du procès de Léninegrad de décembre 1970 pour avoir voulu s'enfuir en Israël en s'emparant d'un avion — le conduit au désespoir et à affirmer ainsi qu'aucun changement dans le pouvoir de la bureaucratie n'est plus possible en URSS.

Il n'en demeure pas moins que son **Journal**, écrit dans la prison intérieure du KGB de Léninegrad au moment de son procès, puis au camp spécial à régime sévère n° 10 de Mordovie — où Kouznetzov a été déporté, après avoir vu sa peine de mort commuée en quinze années de détention — est à nouveau un terrible acte d'accusation contre la bureaucratie.

Aujourd'hui, ce sont des milliers de Kouznetzov que la bureaucratie entend briser, sachant que son pouvoir est menacé par la résistance de millions de travailleurs qui exigent le respect des droits démocratiques, droits pour lesquels un Kouznetzov a combattu et, en dépit de l'état de démoralisation auquel il est parvenu, continue encore à combattre comme le montre son **Journal** dont nous reproduisons quelques extraits publiés par **L'Express** du 18 décembre.

Ce témoignage doit nous rappeler que c'est grâce à l'action inlassable du mouvement ouvrier international que Piotr Yakir, Grigorenko, Martchenko et leurs camarades, que la bureaucratie veut briser, seront libérés. La répétition des monstrueux procès de Moscou qui sont en préparation ne doit pas avoir lieu. C'est du sort de la nouvelle opposition communiste en URSS qu'il s'agit, c'est de notre propre combat qu'il est question.

(1) A. Martchenko, **Mon témoignage**, Ed. du Seuil.

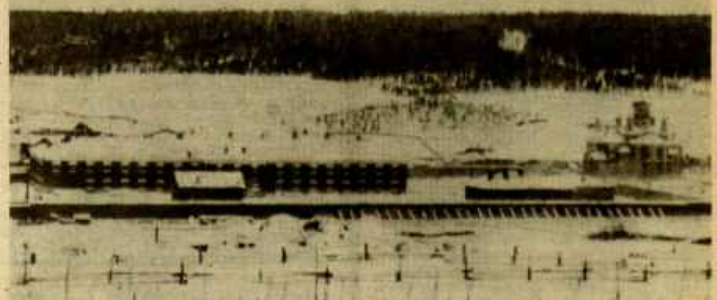
extraits du journal d'Edouard Kouznetzov

28 octobre 1970. — Je suppose que le procès se bornera, une fois de plus, à n'être qu'une parodie de la «**légalité socialiste**» à laquelle on aura donné une forme pseudo-juridique. Je ne me considère pas comme coupable vis-à-vis de l'Union Soviétique, c'est même tout à fait l'inverse, et c'est pourquoi je ne voudrais pas faire leur jeu au tribunal. Je n'ai plus vingt ans et je ne brûle plus du désir de refaire le monde.

30 octobre. — De la cellule 247, on nous a transféré dans la cellule 242. Au-dessous de nous, c'est la «**cellule de Lénine**», la 193, où il fut un jour incarcéré. Aujourd'hui, elle reste vide, c'est une sorte de relique qu'il convient de ne pas profaner. Si l'on regarde le mur

en toi ta personnalité. En fait, c'est bien cela la «**récupération**» dans leur esprit. Ils n'ont pas besoin que tu deviennes un marxiste léniniste. Non surtout pas. Dieu te garde de toute adhésion à des principes...

(Pour obtenir le droit de libre circulation à l'étranger, Kouznetzov rapporte une conversation qu'il a eue avec Boutman qui sera condamné à dix ans de camp au deuxième procès de Léninegrad en mai 1971.) «**On pourrait, par exemple, former un groupe de trente à quarante personnes et faire une grève de la faim pour exiger que les articles 13 et 15 de la Déclaration des droits de l'homme ne restent pas lettre morte. Il faut une grève sérieuse, et pas une de**



Un camp où la bureaucratie tente de briser l'opposition.

de notre bâtiment depuis la cour de promenade, cette cinquième lucarne à droite, au quatrième étage, saute aux yeux. Brisant l'uniformité sinistre des «**musellères**» rouillées, seule, elle brille de ses vitres fraîchement lavées. A l'aube des «**lendemain**» qui chantent, ou qui «**déchantent**», comme le disait un de mes amis, on clamait: «**Nous détruirons les églises et les prisons!**» Pour ce qui est des premières, ils n'ont pas mal réussi. Mais en ce qui concerne les prisons, il y a eu comme un os...

11 novembre. — Tout ma vie, je l'ai passée dans les appartements communautaires, les casernes, les camps... Combien de temps peut-on vivre de harengs pourris en considérant comme utopique l'idée d'avoir une chambre à soi? C'est sans regret que j'échangerais quinze années de baraque au camp contre vingt ans de cellule solitaire. Le camp, selon une définition très juste de Sinlanski, c'est «**quelque chose d'intermédiaire entre un appartement communautaire, une maison de fous et un jardin d'enfants**».

19 décembre. — Si tu figures sur la liste des opposants au régime, on ne tente pas de te récupérer, mais de tuer

ces grèves de la faim tout juste bonne à ouvrir l'appétit.

17 novembre. — [Kouznetzov adresse, ainsi que deux autres détenus, une déclaration de refus de la nationalité soviétique au présidium du Soviet Suprême, où il écrit:]

«**Voilà de nombreuses années que je ne suis plus citoyen de l'URSS ni selon ma conscience ni selon mes convictions politiques. Ayant fini de purger en 1968 une peine de sept ans d'emprisonnement pour de prétendues activités antisoviétiques, j'ai tenté de réaliser, par des moyens légaux, un droit humain imprescriptible, celui d'émigrer. Les obstacles se sont révélés insurmontables, et j'ai été contraint de faire une tentative de fuite illégale à l'étranger au moyen d'un détournement d'avion. Action qui a été qualifiée, par le tribunal de Léninegrad, d'acte de trahison. A tort, j'ai été par trois fois condamné à la peine de mort. La Cour de cassation a commuée cette peine en quinze ans de détention en camp de régime spécial.**

Dans trois jours, nous allons nous associer à la grève de la faim que a commencée Alik. Il faut vaincre, sinon nous sommes perdus, conclut le journal.

POUR LA LIBERATION DE K. LOUBARSKI

constitution du comité de défense des scientifiques en URSS

Le 30 octobre dernier, l'astrophysicien Kronid Loubarski était condamné par le tribunal de Noginsk, après un procès de cinq jours, à cinq ans de camp de travail à régime sévère. Son crime? Avoir combattu, comme des milliers d'autres scientifiques, écrivains, travailleurs, pour la défense des droits démocratiques en URSS.

Depuis cette condamnation de l'un des plus illustres savants d'Union soviétique, plus de deux cents professeurs, chercheurs, scientifiques (astronomes, physiciens, mathématiciens) ont signé une lettre ouverte à l'ambassadeur d'URSS à Paris «**faisant part de l'émotion et de l'inquiétude de la communauté scientifique internationale**».

Vendredi 15 décembre, une partie des signataires se sont réunis à la Faculté des Sciences de Paris et ont constitué un Comité pour la défense des scientifiques en URSS.

Dans la résolution adoptée par les participants, les scientifiques ont décidé de poursuivre largement la campagne de signatures engagée afin que, dans les meilleurs délais, soit désignée une délégation qui se rendra à l'ambassade d'URSS pour y demander des visas.

Le Comité pour la défense des scientifiques en URSS a décidé de coordonner son activité avec celle du Comité pour la libération immédiate des emprisonnés politiques en Europe de l'Est.